

Monsieur Gérard CHATIN
12 rue du Bel Air
60730 SAINTE GENEVIEVE

*Nos réf : HF/DGS n° 73-2021
Dossier suivi par Sandra RYCKEWAERT*

Objet : Votre courrier en date du 17 avril relatif au vote sur la constitution d'une commission

Neuilly-en-Thelle, le 28 avril 2021

Monsieur le Conseiller communautaire,

J'accuse réception de votre courrier ci-dessus référencé qui appelle de ma part des observations.

Vous y évoquez l'organisation de notre dernier conseil communautaire en date du 15 avril 2021 et semblez remettre en question le caractère démocratique de notre instance et ma volonté d'associer l'ensemble des conseillers communautaires, au motif que votre candidature pour intégrer le comité de pilotage en charge du suivi de l'élaboration de notre futur PLH n'a pas été retenue.

S'agissant de la nature même de la délibération, je vous précise que cette dernière n'appelait pas de vote. Le conseil communautaire a été invité à prendre acte de la composition du comité de pilotage.

Sur les conditions de retransmission du conseil communautaire sur Facebook, en live, nous avons été victimes le 15 avril de coupures régulières liées à des problématiques de liaison 4 G. Si je le déplore, je ne puis vous laisser sous-entendre que la coupure intervenue au moment de ce point était intentionnelle.

J'ajoute que nous avons souhaité que ce groupe de travail soit représentatif de nos communes. C'est la raison pour laquelle, nous avons proposé un nombre de sièges par strate démographique, reflet d'une représentation équilibrée de ces dernières.

Depuis mon élection, je m'attache à associer davantage les élus communautaires aux travaux de notre intercommunalité. La création récente de comités de pilotage sur les déchets, sur le PLH, ou encore la création à venir d'un comité de suivi de notre nouvelle aire d'accueil des gens du voyage en sont la preuve.

Le positionnement sur ces instances de maires qui disposent de la majorité au sein de leur conseil municipal me paraît essentiel puisque ces derniers sont nos premiers interlocuteurs dans les différents projets et dossiers que nous avons à conduire.

De plus, à la suite de votre intervention au moment de ce point, je vous ai précisé que vous auriez la possibilité de participer à la commission thématique « Cohésion Territoire » qui traitera des travaux de ce comité de pilotage et d'y faire valoir votre point de vue comme tous les élus des oppositions municipales de notre territoire ayant la qualité de conseillers communautaires.

J'espère vous avoir rassuré sur mes intentions et mon souci de garantir le débat démocratique au sein des instances de notre Communauté de communes et vous invite à l'avenir à plus de modération dans vos propos.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller communautaire, l'expression de ma considération distinguée.



Le Président

Pierre DESLIENS